



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2026_2_5

L'an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 10 Février 2026

Présents : 13

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

Objet : Soirs bleus 2026

Pouvoirs :

SAUMON Didier a donné pouvoir à Bernard BOUCQ

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier

Secrétaire de Séance : Hervé GREGOIRE

Le conseil municipal de TORSAC décide de nouveau, de participer aux soirs bleus en 2026.

S'appuyant sur la disponibilité de la salle polyvalente, des dates retenues par les communes avoisinantes, le conseil municipal décide de proposer les dates suivantes :

- Soit le 19 ou le 20 juin 2026, avec une préférence pour le 19 ;
- Soit le 4 ou le 5 septembre 2026, avec une préférence pour le 4.

Les groupes de musique choisis pour la 1ère partie de soirée, dans l'ordre de préférence des élus, sont :

- . Copaiba avec un reste à charge pour la commune de 288 €, autonome techniquement ;
- . Winter Blues Band, avec un reste à charge pour la commune de 373 €, autonome techniquement ;
- . The Turkey Sister, avec un reste à charge pour la commune de 398 €, autonome techniquement.

En deuxième partie de soirée, la compagnie Epikoï, qui n'a pas pu assurer sa prestation en 2025 en raison des conditions climatiques, est reconduite en 2026. La date sera fixée en fonction de ses disponibilités.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 16/02/2026, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le.....**27.FEV. 2026**

